

Chronique - Débats

Un vent de réforme souffle sur la protection sociale africaine

Sur les 10 dernières années, la protection sociale a connu plus de changements dans la zone CIPRES qu'au cours des 4 décennies précédentes. Pendant les décennies tranquilles qui ont suivi la vague d'indépendance (1960-2000), la protection sociale ronronnait, bercée par le flux régulier des cotisations, portée par la croissance économique et le dynamisme démographique. Les gestionnaires pensaient que la protection sociale était immuable, solide, éternelle, bref riche pour toujours.

Dans la réalité, hélas, elle était comme une digue que la mer ronge par-dessous et dont les fondations sont fragilisées par le ressac, menaçant de s'écrouler soudainement.

Le problème a commencé à apparaître sur les radars dans les années 90, lorsque l'arrivée des premières générations de cotisants à la retraite a imposé un douloureux retour à la réalité. Dans le domaine de la protection sociale, cette réalité n'est pas toujours facile à mesurer, car elle est faussée par le jeu complexe du temps : le gestionnaire d'aujourd'hui subit le paiement obligatoire de droits octroyés par ses prédécesseurs, et ses décisions n'impacteront que ses successeurs. Seul l'actuaire peut recalculer la réalité économique des opérations au-delà de ces décalages temporels ; mais malheureusement, les régimes de sécurité sociale africains n'ont pas vu un actuaire pendant leurs 30 ou 40 premières années d'existence... Pourquoi aller chez le médecin quand vous pensez être en bonne santé ?

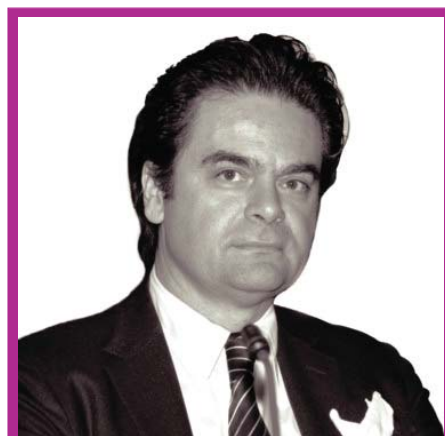
FINACTU a commencé ses premiers audits actuariels de caisses de sécurité sociale à la fin des années 1990. A cette époque, presque aucun régime n'était en déficit, mais les évolutions semblaient déjà inquiétantes. Aujourd'hui, les caisses en déficit courant sont majoritaires et les dizaines d'études que nous avons faites depuis 15 ans ont révélé des perspectives sombres.

Bien sûr, l'Afrique n'est pas la seule à être touchée. Et si l'on se souvient que Général Motors aux Etats-Unis a fait faillite à cause de son « pension fund », et que l'Allemagne a dû passer l'âge de la retraite à 67 ans, on mesure que les désillusions touchent tous les pays.

Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant que la sécurité sociale africaine se soit réveillée récemment : c'est une question de survie ! Ce réveil est d'autant plus légitime que les challenges sont nombreux.

Le premier de ces challenges, c'est bien sûr la réforme des régimes de base existants. Les audits actuariels sont indispensables pour mesurer l'ampleur des difficultés à venir, et pour identifier, par des simulations, les réformes à prendre pour retrouver l'équilibre. Les dizaines d'audits actuariels que FINACTU a eu l'honneur de faire pour plus de 30 caisses ont montré que les réformes étaient possibles sur le papier. Et certains pays ont montré qu'elles étaient possibles dans la réalité : la CNPS de Côte d'Ivoire a ainsi réformé son régime de retraite en 2011-2012, ce qui lui a permis de retrouver des excédents et de conforter sa pérennité.

Le second challenge, c'est la création de régimes couvrant de nouveaux risques. Les projets d'assurance maladie, dont le Maroc et la Tunisie ont été les initiateurs au milieu des années 2000, cela avec l'assistance technique de FINACTU, font aujourd'hui des émules : nos équipes ont eu le privilège d'accompagner presque toutes les expériences en la matière : CNAM de Mauritanie, CNAMGS du Gabon, CANAM du Mali, etc. Dans un autre domaine, FINACTU a réalisé récemment pour la CNSS du Gabon une étude de faisabilité pour un régime d'assurance chômage et qui pourrait être lancé dans les trimestres à venir. Des pays réfléchissent aussi à la création de mécanismes pour gérer le risque « logement ». Tous ces régimes nouveaux doivent éviter le piège des régimes de retraite par répartition, et être construits sur de solides fondements actuariels, pour garantir leur équilibre financier à long terme.



Denis CHEMILLIER-GENDREAU
Président fondateur, Groupe FINACTU

Le troisième challenge, c'est l'extension de la protection sociale aux populations encore non couvertes. On sait que les systèmes actuels n'ont pas réussi à enrôler plus de 20-25% de la population des pays en plus de 50 ans d'existence. La prise de conscience est en cours et FINACTU a le privilège d'accompagner un grand nombre de pays dans cette volonté d'extension : Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Tunisie, Maroc, ...

Enfin, le dernier challenge est celui de la gestion de la sécurité sociale, qui est de plus en plus complexe, et donc coûteuse. La plupart des caisses ont du mal à maintenir leur frais de gestion en dessous des standards fixés par la CIPRES, mais des progrès sont en cours pour y parvenir, notamment grâce à l'informatisation, qui est le seul moyen d'y arriver. La modernisation dans ce domaine de la gestion ne fait que commencer...

On le voit en regardant ces challenges : le vent de la réforme qui s'est levé sur la zone CIPRES il y a une décennie n'est pas près de retomber !

*Par Denis CHEMILLIER-GENDREAU,
Président fondateur, Groupe FINACTU*